

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2016)
Heft: 79

Artikel: Petits et grands secrets
Autor: M.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petits et grands secrets

Faut-il ou non être complices des cachotteries de vos petits-enfants? Tout dépend du secret.

Au fil du temps, vos petits-enfants vous ont attribué le rôle de confidents, ce qui, avouons-le, vous ravit. Sachant que vous ne vous posez pas en gardiens de l'autorité, mission que vous abandonnez sans regret à leurs parents, vous profitez pleinement de ce statut d'adultes refuges, rassurants et tendres, capables, selon eux, de tout entendre, de tout comprendre.

Au fil de vos tête-à-tête, vos petits-enfants ont réalisé qu'ils peuvent avoir confiance en vous: vous ne répétez pas leurs secrets. Les petits mensonges, les désobéissances sans gravité, les chagrins d'amour, ils vous en parlent à voix basse, avec des mines de conspirateurs, vous interrogeant du regard pour vérifier que vous n'allez pas les juger. Ce qui, bien sûr, n'est pas dans vos intentions... tant que les confidences en question sont innocentes et

ne dépassent pas le stade des doléances ou des bêtises bénignes. C'est à vous qu'ils se confieront peut-être s'ils sont en conflit avec leurs parents. Et ce sera, à vous aussi, de leur expliquer la difficulté d'être adultes et parents, sans remettre en cause leur manière d'éduquer leur progéniture.

Le pacte du silence doit être clair. Rien ne doit, en principe, filtrer de vos conversations sous peine de perdre la confiance qui a été placée en vous. Mais il existe des limites à ne pas franchir. Si votre petit-fils vous avoue qu'il fume des joints, boit en cachette avec ses camarades ou est harcelé à l'école, il n'est pas question que vous soyez complices. Dès que les confessions concernent un fait dangereux, vous êtes déliés du secret et devez mettre les parents dans la confidence pour prendre les dispositions qui s'imposent. Afin de ne pas

rompre la confiance, établissez ces règles très tôt, et dialoguez, encore en expliquant à vos petits-enfants combien ils comptent pour vous. Et en sachant qu'un secret n'est pas toujours un cadeau.

M. B.

EN PRATIQUE

- **Ils trouvent leurs parents trop exigeants, trop sévères ou trop absents? Transformez-vous en compatissantes oreilles sur pattes, mais n'oubliez jamais: ne pas critiquer leurs parents!**
- **Ses parents lui ont interdit certains jeux vidéo... qu'il emporte chez vous en cachette. Alors... on le laisse faire ou pas? La solution est de jouer avec lui en le prévenant que, si vous réalisez que le jeu est nocif, vous partagerez l'interdiction parentale.**

Vos petits-enfants ont réalisé qu'ils peuvent avoir confiance en vous: un beau cadeau, mais qui a des limites, en cas de danger notamment.

